



## CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2018

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

\*\*\*\*\*

N° 14.2018

**Nombre de membres :**

Afférents au Conseil municipal : 29  
 En exercice : 29  
 Qui ont pris part à la délibération : 21 Pour : 21 Contre : 0

*Date de la convocation : 8 février 2018*

L'an deux mille dix huit et le quinze février à dix huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur ANDRE, Maire.

**Présents** : MM. ANDRE. FERRARI. GADEN. Mmes BALAGUE. DETUYAT. SOULIER. VIGNE DREUILHE. MM. DUBLIN. MANERO. MUSARD. PEGOURIE. RICAUD. VICENS. Mmes ARMENGAUD. PONS. MM. IGOUNET. THOMAS. VALMY. Mmes ALEXANDRE. DENES.

**Pouvoir** : M. MONTAGNER à M. ANDRE.

**Absents excusés** : MM. MONTAGNER. BOISSET. POUVILLON. Mmes ESTAUN. FABREGAS. LABORDE. FOISSAC. OVADIA. VERNIER.

**Secrétaire de séance** : M. MANERO.

### **Objet de la délibération : ACQUISITION DE MATERIELS ET TRAVAUX POUR LES STRUCTURES D'ACCUEIL PETITE ENFANCE ET L'EDUCATION JEUNESSE : DEMANDE D'AIDE FINANCIERE AUPRES DE LA CAF**

**Exposé :**

Divers équipements, matériels, mobiliers et travaux ont été prévus dans le cadre du budget primitif 2018 pour améliorer le fonctionnement des structures d'accueil de la petite enfance et du service éducation jeunesse.

Le Maire, dans le cadre des délégations du Conseil municipal prévues par l'article L2122.22 du CGCT, a retenu les devis qui conduisent aux propositions suivantes :

**■ Structures d'accueil petite enfance**

- Matériels, mobiliers, équipements : 7 398.75 € HT
  - ☛ Crèche Lutins : 3 174.65 € HT

- ☂ Crèche Bambins : 2 769.05 € HT
- ☂ Halte-garderie Galopins : 750.92 € HT
- ☂ Relais assistants maternels : 704.13 € HT
- Equipement informatique : 3 956 € HT
  - ☂ Crèche Lutins : 1 978 € HT
  - ☂ Halte garderie : 1 978 € HT
- Travaux : 24 387.82 € HT
  - ☂ Crèche Lutins : 20 438.28 € HT
  - ☂ Crèche Bambins : 2 511.94 € HT
  - ☂ Halte-garderie Galopins : 1 437.60 € HT

## 🏠 **Service éducation jeunesse**

### 🚐 **ALAE**

- Matériels, mobiliers, équipements : 3 151.06 € HT
  - ☂ ALAE Matisse : 1 842.30 € HT
  - ☂ ALAE Poussin : 1 056.08 € HT
  - ☂ ALAE Victor Hugo : 252.68 € HT

### 🚐 **ALSH**

- Matériels, mobiliers, équipements : 375 € HT
- Equipement informatique : 1 045 € HT
- Travaux : 9 505 € HT

## **Décision :**

Le Conseil municipal,

Entendu l'exposé de M. MUSARD, Conseiller municipal délégué, et après en avoir délibéré,

## **Décide**

**Article unique** : d'autoriser le Maire à faire une demande de subvention auprès de la CAF au taux le plus large possible pour les acquisitions de matériels, mobiliers et équipements, équipement informatique et travaux figurant ci-dessus.

Le Maire,  
Gérard ANDRE

**Document signé électroniquement**

Accusé de réception en préfecture  
031-213100225-20180215-15022018\_14-DE  
Reçu le 19/02/2018  
Signé par serialNumber=0002,CN=Gerar  
d ANDRE,T=MAIRE D'AUCAMVIL  
LE,OU=DIRECTION GENERALE,O  
U=0002 21310022500019,OU=M  
AIRIE D'AUCAMVILLE,O=MAIRI  
E D'AUCAMVILLE,L=SAINT ALB  
AN,C=FR  
19/02/2018

---

Commune d'Aucamville – 31140



AUCAMVILLE